

OKLE 25/04



1001096

La-W2-L1



7

- Avis

Partenamut - Bd Louis Mettwie 74-76 - 1080 Bruxelles (GM)

Monsieur BENOIT CREMER
RACHAMPS 30
6600 BASTOGNE

Facture

Si vous cotisez à l'une de nos autres assurances, une facture séparée vous sera adressée.

DATE 11/03/2025
REFERENCE 509-0812781642487

TOTAL

~~106,03 €~~

A payer avant le 7 avril 2025

sur le compte BE40310083000663 BIC: BBRUBEBB

Nom du bénéficiaire Partena-Mutualité Libre

avec la communication +++250/3942/14351+++

Cette facture concerne l'assurance **Hospitalia +**.

40 €
250 20 12 38 30 9

DETAIL
AU VERSO



Vous avez choisi la domiciliation et vous recevez encore cette facture ? Cela signifie que votre domiciliation n'est pas encore enregistrée. Merci de payer cette facture en attendant que votre domiciliation soit effective. Si entre-temps vous avez déjà effectué ce paiement, ne tenez pas compte de cette facture.

Détail de la facture

106,08 €

PAYEUR **BENOIT CREMER**

REFERENCE **0812781642487**

Hospitalia

106,08 €

DOSSIER **27/001445306**

PERIODE EN COURS **01/04/2025 - 30/06/2025**

BENEFICIAIRE	PRODUIT	A PAYER
BENOIT CREMER	Hospitalia +	106,08 €

Gagnez du temps, payez votre facture par domiciliation !
Plus d'infos sur : www.partenamut.be/domiciliation

Classification des produits de la SMA MLOZ Insurance Couverture "chambre double et commune" : Hospitalia, Forfait H - Couverture "chambre particulière" : Hospitalia Plus, Hospitalia Medium, Hospitalia Continuité - Couverture "soins ambulatoires" : Hospitalia Ambulatoire, Medicalia, la Garantie "Maladies Graves" complémentaire optionnelle aux produits Hospitalia, Hospitalia Medium et Hospitalia Plus - Couverture "soins dentaires" : Dentalia Plus et Dentalia Up.
Explication primes 2025 (cf. article 8 des statuts) Les primes du produit Hospitalia et Forfait H ne sont pas indexées. Les primes d'Hospitalia Medium, d'Hospitalia Continuité et de Dentalia Plus sont indexées de 3,37 %. Les primes d'Hospitalia Plus sont augmentées de 9 %. Les primes de la Garantie "Maladies Graves", de Medicalia et d'Hospitalia Ambulatoire sont indexées de 6,46 %. Les primes de Dentalia Up sont indexées de 2,72 %.
Les montants renseignés s'entendent toutes taxes comprises. Les taxes appliquées varient selon le produit : Hospitalia, Hospitalia Medium, Hospitalia Plus et Hospitalia Continuité : 10 % de cotisation INAMI. La Garantie "Maladies Graves", Hospitalia Ambulatoire : 9,25 % de taxe d'assurance. Dentalia Plus, Dentalia Up et Medicalia : 0 %.